

DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE

MAIRIE

VILLAUDRIC  
31620

☎ 05 61 82 44 13

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VILLAUDRIC

SÉANCE DU LUNDI 27 AVRIL 2026

date de convocation : 23/04/2026

L'an deux mille vingt-six le 27 avril 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de VILLAUDRIC s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 23/04/2026, sous la présidence de Monsieur LE CHEVILLER Nicolas, Maire.

Présents : ANTONUCCI Alexia, BRAYAT Loïc, GERMA-LEBEL Cécilia, JOUFFREAU Maxime, LARROQUE Leslie, LE CHEVILLER Nicolas, MARROT Christelle, MAZERIES, Jean-Julien, RECHATIN Mathis, RENARD Lauriane, ROUANET Benjamin, SALVY Gérald, SENTUC Elodie, SUSIGAN Cédric, TRILLA Karine, VASSAL Jean-Paul

Absents excusés : PARISE Denis, BOUTELEUX Marie, D'ARGOUBET Sabine

BOUTELEUX Marie donne procuration à Mme GERMA-LEBEL Cécilia  
D'ARGOUBET Sabine donne procuration à Mme TRILLA Karine  
PARISE Denis donne procuration à Mme Lauriane RENARD

### **2026-04-35 Désignation délégués Syndicat Haute-Garonne Environnement- rapporteur Monsieur le Maire**

Monsieur le Maire indique que la commune est membre du Syndicat Mixte Haute Garonne Environnement.

Conformément aux statuts du Syndicat HGE, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il convient d'élire, suite au renouvellement du conseil municipal, un délégué titulaire et un délégué suppléant afin de représenter la commune et de siéger au sein de ce syndicat.

Cette désignation doit être opérée à la majorité absolue au scrutin secret sauf si le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas y recourir (article L 5211-7 du CGT),

Le Maire propose de ne pas recourir au vote par bulletin secret.

Monsieur le Maire fait appel aux candidatures et invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Proposition de nom : Christelle MARROT en tant que titulaire et Karine TRILLA en tant que suppléante.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret

**Après avoir entendu les explications de monsieur le Maire, le conseil municipal a désigné à 15 voix POUR 0 voix CONTRE 4 abstentions**

- Christelle MARROT en tant que titulaire
- Karine TRILLA en tant que suppléante.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.

Nombre de conseillers en exercice	19
Nombre de conseillers présents	16
Nombre de suffrages exprimés	19
Pour	15 (2 votes par procuration)
Contre	0
Abstention	4 (1 vote par procuration)

Pour copie conforme,

Le Maire,

Nicolas LE CHEVILLER



Acte rendu exécutoire

Après envoi en préfecture le 29/04/2026

Affichage en mairie le 28/04/2026

Le Maire

Nicolas LE CHEVILLER

